

33 JANVIER 81

33

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.

rue de Loverval, 100
6270 - LOVERVAL

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG

rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

CHASSEUR

*un jour**CHASSEUR toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET

EDITORIAL

Pexan neuve!

*A l'heure des mutations, le
valeuroux "Cor de Chasse" retrouve son vieux
cri. Fort. Clair. Précis: "Chasseur".*

*Epris de traditions, il se veut,
au présent, aux vues de l'avenir. Preuve de vie
et d'esprit qui l'anime: Toujours de l'avant!
Epinglant les faits saillants, ses éditions
actualiseront davantage, afin que ses lecteurs,
anciens, nouveaux, conscrits, ou volontaires,
amis, sachent combien l'on veille à l'idéal
commun.*

LA REDACTION

- LES VOEUX DU PRESIDENT -

C'est dans une atmosphère de malaise et d'inquiétude que s'achève l'année 1980, alors que s'éteignent à peine les cérémonies commémoratives du 150e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Les maux de toute nature, qui s'abattent un peu partout sur un monde en plein désarroi, n'épargnent pas notre Pays et l'avenir apparaît plutôt sombre.

En vous présentant un "Cor de Chasse" rénové, notre Amicale veut néanmoins marquer son espoir et sa confiance en des jours meilleurs.

C'est le voeu que je forme pour tous nos compatriotes et, à tous mes amis Chasseurs, je souhaite que l'année 1981 leur apporte joie et bonheur ainsi qu'à leurs familles et à tous ceux qui leur sont chers.

Robert COLIN
Président National.

Et Vive notre beau Pays!

DANS
L'ACTIVE

150

2^e CHASSEURS A PIED

Cette année, le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied commémore son 150^e anniversaire. C'est, en effet, le 30 mars 1831 qu'il fut créé par un arrêté du Baron SURLET de CHOKIER, Régent de Belgique.

Ce n'est pas ici notre propos de donner l'Historique du Régiment, dont de nombreuses versions ont déjà été publiées. Nous y reviendrons plus tard mais surtout par des faits bien choisis et par des anecdotes.

Nous consacrerons cependant une grande partie des quatre numéros de 1981 au 2^e Ch, et nous donnerons la parole au Chef de Corps actuel et aux quatorze anciens Chefs de Corps qui ont bien voulu nous faire parvenir leur "Billet du Chef de Corps" se rapportant spécialement à leur période de commandement.

Nous commencerons donc par le "Billet" du Lieutenant-Colonel BEM Paul TANCRE, actuel Chef de Corps :

★ L'année 1980 qui s'achève a été marquée par la célébration des Fastes Régimentaires à CHARLEROI, Ville Marraine, les 30 et 31 mai.

Si malgré une pluie tenace qui nous arrosa tout au long de la prise d'Armes du samedi après-midi, les cérémonies furent un succès, c'est grâce à la gentillesse, à l'accueil et à la sympathie de tous nos amis carolorégiens que je remercie chaleureusement pour l'aide

reçue de tous; la gratitude des Chasseurs leur est acquise.

Les faits essentiels de la vie au Régiment pour l'année 1980 se résument par les phases suivantes :

Juin - Juillet : Déménagement et regroupement de tout le Régiment au Quartier PEPINSTER.

Septembre : Succès au tir JPK à BERGEN où la Compagnie JPK commandée par le Capitaine CLOSSET remporte le fanion pour le meilleur tir de peloton.

Décembre : Remise à neuf de la Compagnie Missile, commandée par le Capitaine HOCK, qui sera équipée de missiles MILAN.

La fin de l'année est marquée par trois événements d'importance :

- la promotion du Capt-Cdt RAYMOND au grade de Major (26-12-80).
- l'arrivée de deux Officiers :
 - le Capt-Cdt PUFFET - le 30 -12-80:
 - le Capitaine DELEDICQUE - le 02-12-80.

En 1981, le Régiment fêtera ses 150 ans d'existence et, à cette occasion des cérémonies particulières seront organisées. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain "Cor de Chasse".

Et pour conclure ce mot, c'est avec plaisir que personnellement entouré de tous les Chasseurs, j'adresse mes meilleurs voeux de bonheur, joie et santé à tous les membres de notre belle AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED.

(sé) TANCRE
 Chef de Corps



Le Colonel e.r. J. OBORSKI, est actuellement le plus ancien Chef de Corps du 2Ch. Il a commandé du 16 mai 1946 au 15 juillet 1946. Il est aussi un ancien du 1er Chasseurs à Pied et il préside, depuis la mort du Colonel CLOETENS, la Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs à Pied 14-18; il fut également le créateur et le premier commandant de la Police Militaire.

Le Colonel OBORSKI est actuellement souffrant et Madame OBORSKI nous a demandé de patienter un peu pour recevoir son "Billet".

Nous espérons bien qu'au moment de la parution de ce Bulletin le Colonel sera complètement guéri : c'est le souhait très sincère que nous formulons.

En attendant son "Billet", nous publions ci-après le texte du discours qu'il a prononcé le 31 mai 1946 à BENSBERG, lors de la présentation du glorieux drapeau du 2me Chasseurs à Pied aux Soldats du 55e Bataillon de la 20e Brigade de Fusiliers, qui, avec des éléments du 2me Bataillon de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM, avaient le grand honneur de reformer le 2me Régiment de Chasseurs à Pied et de reprendre ses Traditions.

Donnons donc la parole au Major OBORSKI,
grade qu'il avait à l'époque:

★ Soldats de la 20me Brigade de Fusiliers,

J'ai l'honneur de vous présenter le drapeau du 2me Régiment de Chasseurs...Ce drapeau sera désormais le nôtre et sous ses plis nous servirons "en chasseurs", dignes de la tradition.

Le 55e Bataillon de Fusiliers, où vous avez servi avec tant de dignité et de discipline n'est plus.

Son fanion qui vous avait été offert par la population d'ALOST, a trouvé sa place au Musée de l'Armée où il rappellera l'existence, modeste peut-être, mais faite d'honneur et de discipline d'un de ces Bataillons de Fusiliers qui, dans notre cher pays avaient déjà acquis droit de cité,....un de ces Bataillons de Fusiliers qui auront été le trait-d'union entre notre armée de 1940 et notre armée actuelle, renaissante.

Par un heureux concours de circonstances le "badge" de la 20me Brigade de Fusiliers, que vous portez si fièrement, est marqué d'une lettre....le première d'ERTVELDE. C'est déjà comme Fusiliers que nous avons repris la tradition du 2me Chasseurs; ERTVELDE est écrit en lettres d'or sur ce drapeau.

C'est à ERVELDE que durant la première guerre mondiale en 1918, le 2me Chasseurs a brillamment combattu... C'est à ERTVELDE, en terre Flamande, que Wallons et Flamands sont tombés pour la commune patrie belge.....

Le 2me Chasseurs a ses lettres de noblesse; et même de vieille noblesse:

Formé en 1830, le 2me Chasseurs participe à la campagne de 1831, et reste mobilisé en 1832, 33, 34 et 39.... Il est mobilisé en 1870. C'est dans les rangs du 2me Chasseurs que servit notre grand écrivain Flamand Henri CONSCIENCE.... C'est dans ses rangs aussi que servit le Général HENRY de la LINDI, un de nos grands coloniaux....

Dans les plis de ce drapeau vous lirez aussi : ANVERS...YSER...DIXMUDE...CAMPAGNE 14-18... Noms glorieux entrés dans l'Histoire.

C'est aussi dans les rangs du 2^{me} Chasseurs que s'illustra en 1914 le Caporal TRESIGNIES.

1940.....Le territoire national est envahi pour la seconde fois. Comme leurs aînés de 14-18 les jeunes de 40 luttent désespérément contre l'envahisseur...le même.....tousjours le même....

Le 2^{me} Chasseurs, fidèle à la tradition, fidèle à son vieux drapeau entre dans la lutte. C'est sur la Lys que nous retrouvons nos Chasseurs.

1946.....Nos couleurs flottent sur le Rhin, nos couleurs flottent à BENSBERG..... Récompense de nos efforts, de nos luttes,.... récompense de la ténacité de tout un peuple.

C'est le territoire ennemi qui est occupé; l'orgueilleuse "WEHRMACHT" n'est plus...L'étendart à la croix gammée ne flotte plus...Il est remplacé par nos belles couleurs symbole de paix et de liberté.....

En cette minute songeons aux combattants, aux prisonniers, aux déportés, aux victimes des camps de concentration.....N'oublions jamais Dachau, ni Buchenwald...Saluons ceux de la résistance, du maquis, ceux de la libération, les coloniaux qui eux luttèrent sur la terre d'Afrique pour un même idéal..Tout cet héroïsme sera inscrit en lettres d'or dans le livre de l'Histoire.

Que le sang répandu ne soit pas perdu...

Il faut que la Belgique vive, une et indépendante, que son relèvement moral, spirituel trouve sa source dans son héroïsme même, dans son sacrifice....Il faut que ses fils, Flamands et Wallons, puissent comme vous, ici réunis sous un même drapeau, gagner la bataille de la paix..

Et ce dernier mot, je l'adresserai à nos Wallons, soldats du 2^{me} Chasseurs... Des camarades Flamands sont venus se joindre à vous...; c'est dans la plus complète fraternité que vous vivrez ici et je dirai même dans la plus belle fraternité, la "FRATERNITE DES ARMES" sous les plis d'un même drapeau, pour un même idéal, pour une même Patrie.....

Major OBORSKI
BENSBERG, le 31 mai 1946.



———— PRISE D'ARMES AU 2 Ch. ————

Le vendredi 14 novembre 1980, a eu lieu à SIEGEN une prise d'armes à l'occasion de la Fête de la Dynastie.

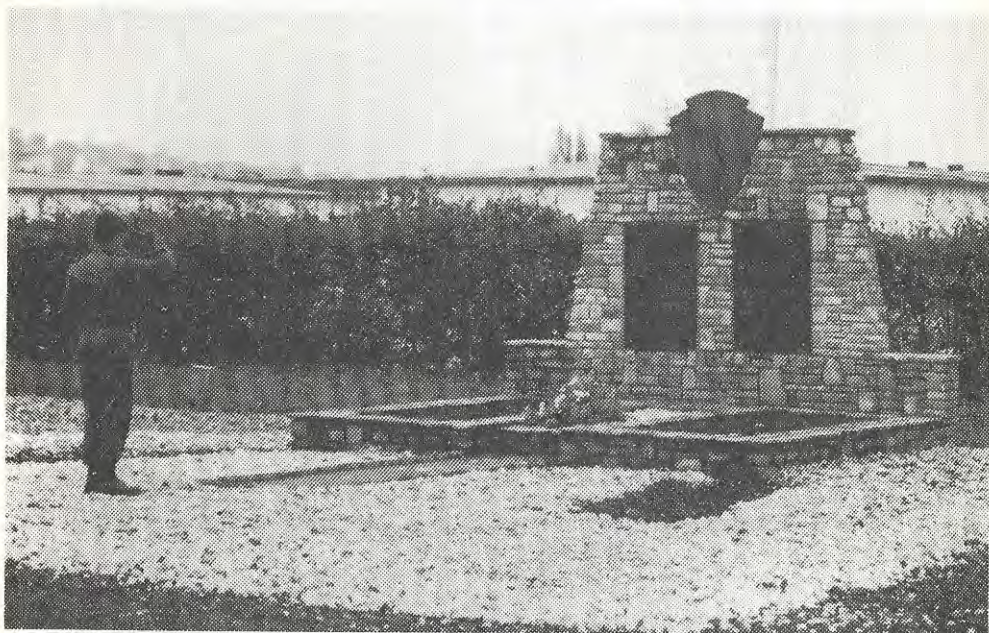
La cérémonie débuta par la présentation du Régiment par le Cdt RAYMOND, Commandant en second, au Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE. Ce dernier passa les troupes en revue, puis dans une courte allocution, rappela les citations attribuées au drapeau, ainsi que le nombre de Chasseurs tombés au Champ d'honneur au cours des deux guerres.

Après l'accueil du drapeau, le Chef de Corps reçut les prestations de serment du Slt VERNIEUWE et des Sergents DANHIER et SACRE; ensuite il procéda à la reconnaissance du Slt VERNIEUWE et du lSgt SCOUBEAU; vint ensuite la remise des distinctions honorifiques; la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold au Cdt RAYMOND, la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à l'ADC DEHASSE et la Décoration Militaire de 2^e Classe au lSgt GREGOIRE.

La cérémonie s'acheva par l'inauguration du Monument aux Chasseurs reconstruit sur le Parade Ground du Quartier PEPINSTER, puis par un dépôt de fleurs par le Chef de Corp au pied des deux marbres commémorant le sacrifice des Chasseurs morts pour que nous puissions vivre libres.

Après un dernier hommage au drapeau, le Chef de Corps remercia les participants avant la dislocation qui permit à chacun de se retrouver devant une tasse de café bien chaud.

L.D.



--La photo ci-dessus montre le monument aux morts qui se trouvait naguère dans la cour de la caserne TRESIGNIES et qui a été reconstruit à SIEGEN au Quartier PEPINSTER.

--Page suivante : Photo 1 : le drapeau et son escorte - Photo 2 : remise de D.H. au Cdt RAYMOND et au ADC DEHASSE L.



2



1

<p>DANS</p> <p>LA RESE RVE</p>
--

RAPPEL DU 3 Ch

Dans le cadre de ses obligations vis-à-vis de l'OTAN, la Belgique se doit de fournir SIX Brigades; ces obligations sont respectées par la présence permanente au sein du 1(BE)Corps de QUATRE brigades d'active et par le rappel périodique de DEUX brigades de réserve.

Le 3me Chasseurs à Pied fait partie d'une de ces brigades, la 12me Bde d'Infanterie Mécanisée et son bataillon frère au sein de la brigade est le 2me Chasseurs Ardennais.

Du 1 au 20 septembre 1980, le 3 Ch a donc été rappelé.

Au cours de la première semaine c'est le cadre uniquement qui a rejoint le camp de Vogel-sang en Allemagne pour y préparer l'arrivée de la troupe; nous étions à ce moment 37 Officiers et 99 Sous-Officiers d'active et de réserve; ce rappel de cadre est évidemment d'une importance considérable puisqu'il prépare toute les activités qui se dérouleront ultérieurement avec les rappelés; mais de plus, il permet aux gradés de faire connaissance et de créer un esprit de corps indispensable au succès du rappel. Cette volonté de créer un Corps militaire s'est traduite par la cérémonie d'accueil du drapeau du Régiment.

Ce drapeau, bien connu des anciens du 3 Ch, est conservé au Musée de l'Armée à Bruxelles et, à l'occasion de chaque rappel, le Chef de Corps accompagné de son escorte, se rend au musée où au cours d'une brève cérémonie, le Conservateur en Chef confie au Régiment la garde du drapeau pour la durée du rappel.

Le samedi 6 septembre débarquaient à SOUR-BRODT près d'Elsenborn quelques SIX CENTS rappelés amenés là par train spécial; par bus ils prirent le chemin de Vogelsang où ils furent équipés; ces rappelés sont, en majorité, des anciens miliciens ou volontaires de carrière du 12 Li ou du 2 Ch, mais bientôt, l'écusson vert et l'insigne portant la tour de Tournai font qu'on ne parle plus que des gars du 3 Ch.

On s'aperçoit très vite que sous leur dehors frondeur, nous avons là des jeunes gens parfaitement bien disposés; certes, ils font rapidement état des problèmes que leur pose le rappel; les difficultés sont surtout d'ordre financier en cette période de crise. Mais nombreux sont ceux qui se laissent aller à la joie de retrouver les amis du service militaire; d'ailleurs ces retrouvailles seront largement célébrées le soir à la cantine....mais ça aussi fait partie de l'esprit " Chasseur ".

Après la cérémonie de présentation du drapeau, les exercices commencèrent; la semaine débuta par des tirs de toutes sortes; elle se poursuivit par des exercices de compagnie. La deuxième semaine fut consacrée aux grandes manoeuvres de bataillon.

Ces manoeuvres débutèrent par une opération hélicoptérée; le bataillon en entier fut transporté en hélicoptères jusqu'à la Moselle où les premiers contacts avec l'ennemi eurent lieu dans l'après-midi du 15 septembre. Sous la pression de cet ennemi il fallut rembarquer dans les hélicoptères pour venir occuper une position défensive qui, elle, ne céda pas.

Dans toute bonne unité, l'exercice se termine par une sérieuse maintenance du matériel; celle-ci eut lieu à VOGELSANG...et l'on se rendit compte que le rappel touchait à sa fin.

Que conclure de ce rappel ?

D'abord que notre jeunesse, même celle qui porte encore des cheveux longs (de moins en moins d'ailleurs !) est capable de consentir un effort dur et gratuit (solde du rappelé = 100F~~rs~~ par jour) ; elle est encore capable de s'enflammer pour son unité, elle accepte encore de respecter ses chefs et son drapeau ; elle est, malheureusement déjà embourgeoisée ; la société de consommation, la cigarette, l'alcool, l'utilisation de la voiture, de la moto, font que l'endurance physique diminue.

Ensuite, on peut constater que les traditions militaires et le respect voué à nos anciens régiments ne sont pas morts : être 3 Ch, c'est quelque chose et le Président COLIN, qui a assisté à notre repas de corps ne nous démentira pas.

Le prochain rappel du 3Ch est fixé en 1984 ; mais avant cela il y aura de nombreux rappels de cadre et nous en reparlerons.

Vive le 3^{me} Chasseurs à Pied.

LtCol Luc CHASSEUR
Chef de Corps.

vos chansons s.v.p.

Les ans passent et l'on croit que tout subsiste. Chante-t-on encore à l'armée ? Pour conserver l'essentiel, envoyez-nous ce que vous chantiez, il y a 40, 20 ans ou à présent. Merci.

ASSEMBLEE GENERALE.

Nous avons le très grand plaisir d'inviter tous nos membres à assister, en très grand nombre, le SAMEDI 7 MARS 1981, à notre Assemblée Générale qui sera suivie de notre traditionnel BANQUET FRATERNEL auquel nous invitons bien cordialement TOUS les amis des Chasseurs à Pied.

Cette année, encore, toutes ces activités se dérouleront au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE - Avenue des Mugets, 16.

PROGRAMME DE LA JOURNEE ←

Dès 10.00h une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au mémorial TRESIGNIES ainsi qu'au Monument aux 1er et 4me Chasseurs à Pied 1914-1918 (au Parc Astrid).

Les membres qui désireraient participer à cet hommage sont priés de se trouver au Musée à 09.45h.

A partir de 10.30h, nos membres sont invités à se rassembler en très grand nombre, avec parents et amis, au Centre de Délassement de Marcinelle où un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure. Une salle confortable et bien chauffée sera mise à la disposition des familles et des amis qui n'assistent pas à l'Assemblée Générale. Un bar sera ouvert.

A 10.30h précises, un autobus gratuit partira du MUSEE des CHASSEURS vers MARCINELLE à l'intention des personnes dépourvues d'un moyen de transport personnel. Après le Banquet, le retour vers CHARLEROI sera également assuré à l'intention des mêmes personnes.

La réservation des places pour cet autobus est prévue au moyen du Bulletin de Réservation que vous trouverez ci-après.

11.00h. ASSEMBLEE GENERALE -
ORDRE DU JOUR.

1. Allocution du Président;
2. Rapport du Trésorier - Rapport des vérificateurs - Décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion et nomination des vérificateurs pour 1981;
3. Bilan des activités de 1980 et projets pour 1981;
4. Rapports sur le MUSEE et sur le BULLETIN;
5. Nouvelles du 2 Ch dont on commémore le 150e anniversaire en 1981;
6. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration-(application d'un art. des Statuts, ajouté en 1979;)
7. DIVERS.

N.B. Les membres sortants et NON rééligibles sont : Mrs Jean DUBOIS et Jean DUPONT;
Les membres ci-après ont été tirés au sort (art.16); ils sont sortants et rééligibles : Mrs Léon LEMAIRE, Robert MARTIN, Emile CATINUS, Jean BOURG, Richard DETHIER et Jean BOUGEROL.

Deux candidats administrateurs se sont présentés pour la date prévue dans notre précédent bulletin (1er Décembre 80) : il s'agit de Mrs Robert BOURGEOIS et Gaston LOUBRIS.

L'Assemblée Générale prendra normalement fin
vers 12.30h.

13.00h. BANQUET FRATERNEL.

Dès la fin de l'Assemblée Générale, les participants se rassembleront avec les épouses, parents et amis et l'apéritif sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien amicale

.. / ..

comme les Chasseurs à Pied savent la créer.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui viendront nous rejoindre pour participer à notre Banquet annuel.

Comme les années précédentes, le MENU sera très soigné:

Apéritif - Pâté du Chef, Crudités - Crème de Cerfeuil - Filets de Sole Meunière, Sauce Mousseline - Gigoue de Marcassin, Pommes Noisettes, Compotes de Pommes et d'Airelles- Plateau de Fromages - Pâtisserie - Café.

Deux verres de vin blanc et deux verres de rouge.

PARTICIPATION : 600,-(six cents) francs par personne. (TOUT COMPRIS).

Des suppléments de boissons pourront être obtenus à des prix légers.

RESERVATION : au moyen du BON de PARTICIPATION que vous trouverez ci-après, à renvoyer le plus vite possible et AU PLUS TARD pour le 26 FEVRIER 1981 à :

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétariat
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI

Le PAIEMENT des participations se fait au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100 - 6071 CHATELET.

..votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!



BON DE PARTICIPATION

A RENVoyer LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD POUR LE 26 FEVRIER 1981, à

Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétaire A.N.C.A.P., rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI.

B A N Q U E T F R A T E R N E L 1 9 8 1 .

NOM.....Prénom.....

ADRESSE :

J'ASSISTERAI AU BANQUET FRATERNEL du SAMEDI 07 MARS 1981

- Je serai accompagné de.....personnes(épouse,parents,amis...)
- Je verse ce jour la somme de X 600,- =
- au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P.,rue de Loverval, 100 à CHATELET.
- Je désire, si possible, être placé auprès de Mr.....

.....

(1) • Je désire réserver.....places dans le bus qui partira du Musée à 10.30 h.

Date.....

Signature.....

PARTICIPATION :600,-(six cents) francs par personne.
 (1) à biffer si inutile. (TVA,Service, apéritif et vins compris)

Le BON DE PARTICIPATION que vous trouverez au recto de ce feuil-
let est à renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD POUR LE
25 FEVRIER 1981 à l'adresse suivante :

Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétariat, rue de l'Alouette 33

6000 CHARLEROI.

Le PAIEMENT des participations : 600,- (six cents) francs par
personne (TOUT compris) est à effectuer au C.C.P. 000-0199352-17
de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELLET.

N'OUBLIEZ PAS :

- de bien compléter le bon et de le signer;
- de bien renseigner le nombre de personnes qui vous accompagne-
ront;
- de demander éventuellement une ou plusieurs places dans le bus;
- de signaler - pour ceux qui désireraient assister à l'Assemblée
mais non au Banquet - qu'ils désirent l'organisation du
retour vers Charleroi, à l'issue de l'Assemblée Générale.

VENEZ TRES NOMBREUX A NOTRE BANQUET FRATERNEL, AMENEZ-Y VOS PARENTS
ET VOS AMIS.....VOUS SEREZ ET ILS SERONT TOUTS LES BIENVENUS !!!

NOUVELLE LITTÉRAIRE

C'est dans LA LIBRE BELGIQUE que nous avons lu, pour vous, l'article ci-dessous :

Une nouvelle publication militaire

Les publications militaires ne manquent pas. Naguère, pour des raisons budgétaires, disparut « L'Armée-La Nation », de haute tenue, dirigée par le commandant Delattre. Aujourd'hui « Vox », dont le directeur est le commandant Muller, rapporte les événements survenus dans les unités, et publie de temps à autre des numéros spéciaux consacrés à l'une de nos Forces. Lors du 21 juillet, la Belgique entière et sa dynastie étaient à l'honneur.

A Weiden (Cologne), le commandant Rotsaert s'intéresse particulièrement dans son « Journal du 1er corps » à la vie de ses unités et à ce qui se passe dans les Forces belges en Allemagne. En Belgique, « Forum » de la Force terrestre, après dix années d'existence, a pris un nouvel envol très encourageant avec le souci d'aborder les réalisations et les problèmes de la Force terrestre. Cette revue bimestrielle, dont le rédacteur en chef est le commandant Hubert Demeulenaer, ne dépend pas, budgétairement du ministère

de la Défense nationale, une A.S.B.L. ayant été constituée.

Voici que l'Association des amis du service historique de l'armée sort également une revue intitulée « Memo » (le premier numéro vient de paraître) dont le rédacteur en chef est le colonel Van Onsem. Elle s'applique avec beaucoup d'intérêt à faire revivre notre passé militaire, dans une mise en page moderne, agréable à l'œil. On y apprendra notamment de quelle façon Martelage — que connaissent tous les automobilistes — fut belge plutôt que luxembourgeoise, comment furent choisies nos couleurs nationales. Sait-on aussi qu'en 1930, l'hymne national éthiopien n'était autre que la marche de notre 12e de Ligne... des officiers de ce régiment étant chargés de former l'armée du Négus. Enfin, pour la petite histoire, on apprend pourquoi, dans la nuit fatidique du 9 au 10 mai 1940, l'ennemi étant à nos portes, le gouvernement belge chercha vainement son ministre de la Défense nationale. R. R.

TRES IMPORTANT

Voyez Pages 14 et suivantes...

AGENDA

▶ Le samedi 7 mars 1981, notre Amicale organise son ASSEMBLES GENERALE annuelle suivie du BANQUET FRATERNEL traditionnel.

Vous trouverez tous les détails de cette journée et un Bulletin de Réservation dans ce numéro. Ne tardez pas à renvoyer votre Bulletin qui DOIT parvenir au Secrétariat LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD pour le 26 FEVERIER 1981.

TOUS à MARCINELLE le 7 MARS 1981;
AMENEZ-Y VOS PARENTS ET VOS AMIS.

▶ Du 22 au 29 mars 1981, le Cercle Carolorégien de la Figurine Historique (ASBL) organise une Exposition de ses travaux en son local: Café "Le Cap", rue Neuve 2 à CHARLEROI.

L'Amicale entretient avec ce sympathique Cercle d'excellentes relations et envisage de lui réserver une vitrine dans les locaux définitifs du Musée. Le Cercle ~~continue~~ actuellement ses travaux à la reproduction sur figurines des tenues des Chasseurs à Pied et a aussi édité un court historique du 2 Ch qui pourrait intéresser certains de nos lecteurs et peut être obtenu en versant la somme de 25,-frs au compte 360-0041038-13 de Mr DONTAINE, rue Fagnart, 20 à 6040 JUMET.

Vous trouverez ci-après un extrait de la lettre que nous a fait parvenir le Président du Cercle, Monsieur Germain GEYS :

" Le numéro d'octobre du "Cor de Chasse"

" nous a agréablement surpris par l'of-
 " fre qui nous était faite de nous ré--
 " server une vitrine au sein de votre Mu-
 " sée des Chasseurs. Croyez que d'ores et
 " déjà j'ai fait le nécessaire afin de
 " sensibiliser les membres aux joies qu'
 " il peut y avoir de construire des figu-
 " rines représentant l'armée belge et les
 " Chasseurs en particulier. Nous vous re-
 " mercions pour cette initiative.

(sé) Germain GEYS
 Président.

► Du 25 mai au 9 juin 1981, le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied assurera la garde aux Palais Royaux à BRUXELLES.

C'est une belle occasion pour le Régiment de se mettre en valeur à l'occasion de son 150^{me} anniversaire. Nous le souhaitons et nous sommes persuadés qu'il sera à la hauteur de sa tâche.

► Les Fastes Régimentaires du 2 Ch se dérouleront à SIEGEN entre le 26 juin et le 3 juillet 1981. Ce sera l'occasion de la remise de commandement. Nous y reviendrons dans notre numéro d'avril 81.

► La "Journée des Chasseurs à Pied" à PONT-BRÛLE et EPPEGEM aura lieu le dimanche 6 septembre 1981. Retenez bien cette date, nous y reviendrons également en détail.

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER VOTRE MUSEE.

FAITS et NOUVELLES

AU 2^{me} CHASSEURS A PIED

— Dans notre numéro 32, pages 4, 5 et 6, nous avons donné un compte-rendu détaillé des cérémonies de septembre 1980 à PONT-BRULÉ et EPPEGEM. Dans la relation du BANQUET FRATERNEL donné à EPPEGEM, nous avons omis bien involontairement de signaler parmi les convives la présence d'une délégation du 2^{me} Chasseurs qui accompagnait les Officiers déjà cités. Cette délégation était composée comme suit: l'Adjudant-Chef DELVAUX, Adjudant de Corps, l'Adjudant KADDON, le 1st Sgt-Major SCOUBEAU, le Sergent ALLARD, les Caporaux-Chefs PONCELET et BOULANGER et le Caporal OBEZ.

Nous demandons à nos amis de SIEGEN de bien vouloir excuser ce malencontreux oubli.

— Dès sa rentrée à SIEGEN, après la journée des Chasseurs à PONT-BRULÉ et EPPEGEM, le Lieutenant-Colonel BEM TANCRE a fait parvenir à notre Président la lettre dont copie ci-après:

Cher Président,

Une fois de plus la cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES à PONT-BRULÉ et la commémoration des combats d'EPPEGEM se sont déroulées avec simplicité et dignité.

Il est évident que ces cérémonies, succédant à celles de BIERGHES, ont impressionné mes Chasseurs. Ils ont en effet pu percevoir de manière tangible, au travers de l'acte suprême d'un héros, le sacrifice de nombreux Chasseurs qui reposent sur les lieux mêmes des combats et dont les tombes sont toujours honorées des soins de la population locale.

../. ..

" Je vous suis extrêmement reconnaissant
 " d'organiser ces manifestations car elles
 " sont significatives et obligent nos jeunes
 " soldats à réfléchir sur la réalité des va-
 " leurs telles que le patriotisme et le sens
 " du devoir.

" Je vous adresse aussi toute ma gratitu-
 " de ainsi qu'aux membres organisateurs de
 " l'Amicale pour le magnifique accueil réservé
 " à nouveau, à la délégation du Régiment.

" Je vous saurais gré de transmettre mes
 " hommages à votre épouse et vous prie, Cher
 " Président, d'agréer l'expression de mes
 " sentiments chasseurs les meilleurs.

(sé) P. TANCRE
 Lieutenant-Colonel
 Breveté d'Etat-Major.

— Nos sincères félicitations au Major René
 RAYMOND qui a été nommé à ce grade à la date
 du 26 décembre 1980. Nous souhaitons une bril-
 lante carrière au nouveau Commandant en Se-
 cond du 2me Chasseurs à Pied. Nous présentons
 à cette occasion nos hommages à Madame René
 RAYMOND.

— Au Challenge ATK (épreuve partielle II/
 80, de septembre 1980) le 2 Ch s'est classé
 premier avec 6.176 points devant le 8 Li, le
 13 Li et le 9 Li. La Compagnie JPK, (Jagd-
 panzerkanone) commandée par le Capitaine
 Jean-Marie CLOSSET a remporté le fanion du
 mailleur tir de peloton.

Sincères félicitations pour ce beau ré-
 sultat et nos meilleurs voeux pour l'épreu-
 ve de 1981.

A BIERGHES.

* Dans notre compte-rendu de la cérémonie du 6 septembre 1980 (page 3 du n° 32) nous avons omis de signaler la présence des représentants de la Gendarmerie : le 1er Mdl-Chef JADOT, représentant le Commandant du District de Nivelles et le Mdl LARDINOIS, ancien 2 Ch.

Signalons aussi que notre ami HUART est Conseiller Communal de FEBECQ et enfin que les sonneries réglementaires durant les cérémonies ont été effectuées par deux Trompettes de la Musique des Guides.

* Le 20 septembre 1980, notre Président COLIN et Madame ainsi que Mr et Mme BOURG ont assisté au vernissage de l'Exposition organisée à BIERGHES par la F.N.C. conjointement avec des représentants de la Gendarmerie.

Il s'agissait d'une exposition sur la vie du Caporal TRESIGNIES et une exposition de 150 ans d'Uniformes Militaires. De nombreux documents concernant notre héros avaient été prêtés aux organisateurs par le Musée des Chasseurs à Pied.

Assistaient à cette cérémonie:

Monsieur R.DESMEDT, bourgmestre de REBECQ, les échevins DEMOL, LENS, FONTAINE et VANHEPREWEGHEN. Parmi les organisateurs signalons nos amis de la F.N.C. locale: le Président MARCHAND, le Secrétaire André MOREAU, les membres TRESINIE, LEFRANC et Madame NUTTINCKX ainsi que le porte-drapeau F.DERIJCKE, ancien 2 Ch.

Côté Gendarmerie, signalons le 1er Mdl-Chef JADOT, commandant la Brigade de REBECQ, le Mdl LARDINOIS, ancien du 2 Ch, et le Mdl PONCELET, tous deux responsables de l'exposition Gendarmerie

Ces expositions, très bien organisées, remportèrent un beau succès et notre Président se fit un devoir de féliciter chaleureusement les organisateurs dont notre ami André MOREAU.

A CHARLEROI.

Le dimanche 12 octobre 1980 la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers a célébré son 35me anniversaire avec éclat à CHARLEROI.

Signalons que le 5me Bataillon de Fusiliers est un des filleuls de la Ville de Charleroi et qu'il est représenté au sein de notre Amicale par plusieurs de ses anciens dont le Colonel WALEM et Monsieur Jean BARTET.

Dans un prochain numéro nous reviendrons sur l'historique de ce Bataillon et sur les cérémonies du 12 octobre 1980.

PARMI NOS MEMBRES

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs que nous venons d'inscrire pour 1981 notre PLUS JEUNE MEMBRE. Il s'agit de : Olivier DETRIF, né à Bruxelles le 4 janvier 1972 et domicilié rue Caporal Trésignies à BIERGHES. Ce jeune et sympathique garçon s'intéresse beaucoup au 2me Régiment de Chasseurs à Pied et demande de la documentation. Nous lui en avons déjà envoyée et nous continuerons. Nous suggérons au Commandant du 2Ch de prendre contact avec ce pécoce admirateur de son Régiment.

NOCES DE DIAMANT.

A la fin du mois de novembre 1980, une des plus remarquable et des plus glorieuse figure des 1er et 2me Chasseurs à Pied, l'Adjudant de 1ère Classe Maurice BARBIER et son épouse ont célébré leurs noces de diamant. C'est, en effet, le 27 novembre 1920 que Maurice BARBIER épousait en justes noces, à Saint-Gilles, Mademoiselle Germaine BYLEVELD de Rance.

Les cérémonies officielles et intimes célébrant cet évènement ont été empreintes d'un remarquable esprit. N'y assistaient effectivement, depuis le bourgmestre HARMEGNIÉS jusqu'aux voisins et amis, que des Chasseurs à Pied. Il ne nous semble pas inutile de profiter de l'occasion pour rappeler la carrière de ce grand ami et fondateur de notre Amicale.

Maurice NARBIER, né à Ostende le 3 juin 1896, quitta en 1912 l'Ecole Moyenne de Chatelet pour s'engager en qualité de volontaire au 1er Régiment de Chasseurs à Pied à Charleroi. Après l'Ecole Régimentaire de Huy, il participe comme Sergent, dès la déclaration de guerre de 1914, aux premiers combats à Liège. Après le repli sous Anvers, il entre à sa demande dans l'unité commando de la 3me Division d'Armée. Pendant plus d'un mois, il exécute de nombreuses opérations de destruction derrière les lignes allemandes et voit tomber plus d'un camarade. Du 17 au 31 octobre 1914, il prend part à la bataille de l'Yser. Il connut des heures d'angoisse, mais aussi de gloire. Promu 1er Sergent, le 23 décembre 1914, il fut grièvement blessé par une balle qui lui traversa le cou, dans le

secteur de Dixmude.(1) C'est ainsi qu'à 19 ans, Maurice BARBIER, sur son lit d'hôpital à la Panne, eut l'honneur de se voir épingler par le Roi Albert lui-même, la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes.

Mais l'Adjudant BARBIER possède bien d'autres distinctions ; la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne avec Glaives, la Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold II avec glaives, la Croix de l'Ordre de Léopold avec glaives, la Croix de Chevalier de l'Etoile Noire (distinction française), la Croix de Guerre 14-18, la Croix de l'Yser, la Croix du Feu, la Décoration Militaire de 1ère Classe, la Médaille de la Résistance, la Médaille de la Ville de Liège 1914, huit Chevrons de Front, un Chevron de blessure, la Médaille du "Soldat de la Marne" (distinction exceptionnelle).

Nommé Adjudant, Chef de peloton mitrailleur fin 1916, Maurice BARBIER est affecté à la 12me compagnie du 2me Chasseurs à Pied. Le 30 juin 1818, il passe à l'aviation militaire et obtient son brevet de pilote.

Après l'armistice, il rejoint le 2me Chasseurs qu'il ne quittera plus qu'en 1946, lors de sa mise à la retraite. Ajoutons que, pendant la seconde guerre mondiale, l'Adjudant BARBIER continua à servir et fut dans les rangs de l'A.S., qu'il rejoignit dès 1942, un courageux résistant.

Après sa mise à la retraite, l'Adjudant BARBIER poursuivit d'autres occupations professionnelles dans le commerce. Ajoutons que le jubilaire s'est également occupé de nombreuses oeuvres ou organisation patriotiques : Chevaliers avec Glaives, Fraternelle des 1er et 4me Chasseurs à Pied, Cercle Philanthropique du 2 Ch pour l'aide aux fa-

milles, demi-heure du Soldat à Radio-Chate-lineau et plus récemment l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied dont il est un des fondateurs.

Madame BARBIER, née Germaine BYLEVELD à Rance le 10 décembre 1902, exerça le métier de sténo-dactylo pendant huit ans et dès son mariage, en 1920, se consacra à son ménage et à sa famille.

L'Amicale a présenté aux jubilaires les plus chaleureuses félicitations de tous la membres. Le Conseil d'Administration a décidé de fêter l'ami Maurice lors du BANQUET FRATERNEL du 7 mars 1981.

R. MARTIN.

- (1) Le Col d'uniforme, transpercé, se trouve au Musée des Chasseurs.

AU MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Notre Musée s'enrichit chaque jours; dans un prochain bulletin nous donnerons la dernière liste des donateurs avec la liste des objets et documents reçus.

Nous faisons une nouvelle fois appel à tous les anciens pour qu'ils recherchent tout ce qui pourrait être exposé dans notre Musée..

meilleurs vœux pour

1981

DIVERS

★ Nous sommes heureux de présenter à nos amis du 2 Ch nos très sincères félicitations à l'occasion du 150^{me} anniversaire de leur glorieux régiment. Que 1981 soit pour cette belle unité une année faste et heureuse.

Les Chasseurs de 1981 auront maintes fois l'occasion de se distinguer. Nous le leur souhaitons de tout coeur.

★ Dans notre article consacré au rappel du 3^{me} Chasseurs à Pied, paru dans le n°32 en page 9, nous avons signalé que le Colonel N. BABETTE, Commandant la 12^{me} Brigade d'Infanterie Motorisée et le Lieutenant-Colonel L. CHASSEUR, Commandant le 3^{me} Chasseurs à Pied, étaient tous deux membres de notre Amicale.

Pour être complet, signalons que les Officiers dont les noms suivent et qui participaient également à ce rappel sont aussi membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied : le Lieutenant-Colonel P. BARBIER, ancien commandant du 2 Ch et commandant actuellement le 2^{me} Chasseurs Ardennais, et les Officiers du 3 Ch : Major BEM SOUPART, Major de réserve HONNAY, Cdt P. BASTIN, Cdt J. FONTAINE, Cdt de réserve FAMEREE, Capt TEERLYNCK, Capt de réserve PATERNOSTER, Cdt Michel HOUBION.

D'autres membres du cadre du 3 Ch viendront peut-être se joindre bientôt à nous.

Nous les accueillerons avec beaucoup de sympathie.

★ TOUS A MARCINELLE , LE 07 MARS 1981.

★ Notre TRESORIER demande aux aimables lecteurs qui ont trouvé, ci-inclus, un BULLETIN DE VIREMENT, de bien vouloir verser leur cotisation 1981 le plus rapidement possible:
150,-frs minimum par an.

Dans un but "anti-gaspi", le Conseil d'Administration a décidé que le numéro d'Avril de notre bulletin NE serait envoyé QU'AUX membres en règle de cotisation 1981 à la date du 20 mars 1981.

★ N.D.L.R. Notre Bulletin a été transformé: nouveau format, nouveau nom, nouvelle mise en page et caractères plus grands. Mais nous avons gardé notre emblème : le Cor de Chasse. C'est bien amicalement que nous sollicitons auprès de nos nombreux et fidèles lecteurs leurs AVIS, CRITIQUES et SUGGESTIONS qui permettront à la Rédaction de tout mettre en oeuvre pour améliorer tous les aspects de notre périodique. Toute la correspondance à ce propos est à adresser à l'Editeur responsable.

Le Rédac-Chef souhaite la bienvenue à deux camarades qui viennent de rejoindre la Rédaction : Messieurs Marcel-François MASSIN et Robert MARTIN.

★ Les Chasseurs ont mille choses à dire. Eh bien ! Qu'ils le disent. Les nouvelles couches ont des idées neuves, des conceptions. Qu'elles les évoquent ! Alors ! De tous bords, de tous grades, NOS COLONNES SONT A VOUS. Il n'est pas vrai qu'un Chasseur perde le goût du risque...et de l'initiative.

Dans Chaque UNITE, chaque SECTION.
 Dans l'action. Dans les mémoires. Que l'on note et envoie son article, petit ou grand.
 Chacun chez nous a le droit de parole.

Au sommaire de notre prochain numéro

- La suite des "billets" des anciens Chefs de Corps;
- Un texte de Marcel-François MASSIN;
- La relation de l'accident survenu en 1930 au Camp de Beverloo;
- Deux photos en hommage à l'Adjudant Maurice BARBIER;
- Un compte-rendu de notre Assemblée Générale du 07 mars 1981;
- Les textes intéressants que voudront bien nous envoyer nos lecteurs et qui auront été acceptés par le C.A.
- Les nouvelles du 2me Chasseurs.

N'oubliez pas votre COTISATION 1981.

NECROLOGIE.

C'est toujours avec beaucoup de peine que nous apprenons le décès de l'un ou l'autre de nos membres; ce n'est souvent que par le retour du "Cor de Chasse" non distribué que nous sommes avisés que tel camarade est décédé. Nous demandons à tous nos membres de bien vouloir aviser le Secrétariat de tout décès dont ils auraient connaissance. Cela nous permettra de transmettre plus rapidement les condoléances aux familles .

../. ..

Depuis le dernier bulletin nous avons appris le décès des membres ci-après :

- Monsieur Yvan HAUGLUSTAINE
(par le retour du "Cor de Chasse"
avec la mention : décédé).
- Le Colonel Hre Camille TASSE,
ancien du 2 Ch le Colonel TASSE a-
vait consacré une grande partie de
sa carrière aux sports à l'armée.
- Le Général-Major Honoraire de réserve
Arthur, Joseph FIEVET, décédé le 4 dé-
cembre 1980 dans sa 88me année. Le Gé-
néral FIEVET avait, avec nos amis DEC-
KERS, BURTON et BOURG, fondé l'Amicale
Nationale des Chasseurs à Pied, le 22
septembre 1968. En 1973, il avait deman-
dé à quitter le Conseil d'Administra-
tion pour raison de santé. Il était
rentré à l'Ecole Régimentaire du 2 Ch
en 1909 (à 17 ans) et n'avait quitté
le Régiment qu'en 1938 pour prendre un
commandement à l'Ecole d'Infanterie à
Bourg-Léopold. En 1930 il avait été
grièvement blessé au cours d'un acci-
dent survenu au Camp de Beverloo lors
d'un exercice de lancement de grenades.
Dans un prochain numéro nous revien-
drons sur les circonstances de cet ac-
cident avec le récit d'un témoin.

Dés condoléances ont été transmises aux fa-
milles de la part de notre Association.



LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»